



Mariage de Thomas Canuet et Jeanne Bazire, parents de Jeanne, le 23-11-1780 à Nativité-de-Notre-Dame de Cahagnes (Calvados).

1717-1757 - Archives du Calvados

Le quinze de fevrier mil sept cent quatre-vingt quatre. Apres fiancailles et la publication des banns faits par trois di manches consecutifs aux presnes de nos eglises parrochiales, et par deux differentes fois dans la paroisserie de parcy diocese de Coutances les parties ayent obtenu dispense de serment bann de l'eglise de Coutances en date du onze de fevrier et en suite a Coutances le mesme jour, les deux banns publies par le Sr chapelain de paroisserie de la paroisse de parcy sans opposition suivent sur ce fait en date du dix de present mois et l'egalite de l'age par l'aveu de Coutances et sous soussignés

Je soussigné Jeanne Bazire Comtesse  
par elle le premier de ce lieu  
avons contracté mariage avec la personne  
de Thomas Canuet fils de Jean et de Marie  
Antoinette Dubouard paroisserie de parcy  
et de Jean ne Bazire fille de Richard  
et d'Elizabeth la Comtesse de notre paroisserie  
et apres avoir reçu leur mutual consentement  
nous leur avons donne la benediction  
nuptiale et au jour de nos nups par  
parole de present ayant celebre la  
cette eglise et absent de les autres eglise  
par nous de la dite eglise cath, et par  
et nous ne mesons de qu'ilz ont  
Jean Delaunay, Jean le Comte, Jean Baptiste  
le Comte, Jean Perrel et Thomas Dumont  
et Jean Gabriel de la Roche plus vicaires de  
ce lieu les quels ont espris avec nous  
et les d'après la paroisse de parcy  
gilles agel la paroisse de parcy  
Jean le Comte et Jeanne Bazire  
la paroisse de parcy  
et de la Roche

<https://archives.calvados.fr/ark:/52329/tzlp620hn371/e6a3f730-0978-4195-b889-f3d010564eab>

vue 399/624

Fourni par Lise Dandonneau